

Direction générale de la création artistique

Bureau de l'éducation artistique et des pratiques amateurs
Bureau des enseignements et de la formation du spectacle vivant



Regards sur l'accueil des amateurs adultes dans les conservatoires

Enquête réalisée en 2012

SOMMAIRE

Introduction et remarques préliminaires	page : 3
Typologies des répondants	page : 4

1ère partie : les constats généraux

La place des amateurs adultes dans le projet d'établissement	page : 5
Extraits de 13 projets d'établissements	page : 6 à 10
Définitions de « l'amateur adulte »	page : 11-12
Le conservatoire comme centre ressources pour les pratiques amateurs	page : 13
Les amateurs adultes en tant qu'élèves dans le conservatoire	page : 14
Analyse selon les disciplines	page : 15
Nombre d'amateurs adultes accueillis	page : 16
Modalités d'inscription des amateurs adultes	page : 17
Les partenariats entre conservatoires et groupes d'amateurs	page : 18
L'organisation pédagogique	page : 19-20
Les spectateurs des présentations publiques	page : 21
Modalités de rétribution des enseignants	page : 22

2^{ème} partie : étude des résultats par type de conservatoire

L'accueil des amateurs adultes dans les conservatoires	page : 23
Les montants des frais d'inscription	page : 24
Modalités d'inscription des amateurs adultes	page : 24
Modalités de rétribution des enseignants	page : 25
Les partenariats	page : 25
L'organisation pédagogique	page : 25
Les spectateurs des présentations publiques	page : 25

SYNTHÈSE

Synthèse de l'enquête	pages : 26 à 28
-----------------------	-----------------

ANNEXES

Annexe 1 : Détails des frais d'inscription selon les types de conservatoires	page : 29
Annexe 2 : Questionnaire envoyé aux conservatoires	pages : 30 à 33
Annexe 3 : Témoignage recueilli par Elsa Gregorio	pages : 34-35

Remerciements

Cette enquête n'aurait pu être menée à bien sans l'aide, pour la conception du questionnaire, de Philippe PIGUET, professeur de percussions en conservatoire, stagiaire dans le cadre d'une formation à l'IESA (Institut d'Études Supérieures des Arts) et, pour le dépouillement et l'analyse des réponses, d'Elsa GREGORIO, stagiaire dans le cadre d'un master.

Introduction et remarques préliminaires

Dès 1999, Catherine Trautmann, soulignait dans une circulaire adressée aux directeurs régionaux des affaires culturelles que « *les pratiques artistiques en amateur représentent un enjeu social et culturel de première importance et qu'il est nécessaire que ces pratiques s'intègrent mieux dans la politique générale de démocratisation culturelle, et qu'elles fassent l'objet d'une plus grande attention des services du ministère de la culture.* »

Depuis, l'État comme les collectivités territoriales et les associations de praticiens amateurs ou d'éducation populaire ont poursuivi leurs efforts pour développer l'éducation et l'enseignement artistiques et, comme le montrent notamment les enquêtes sur les pratiques culturelles des français, les pratiques artistiques des amateurs se développent et la demande sociale en ce domaine ne cesse de s'accroître.

Par ailleurs, la France bénéficie d'un réseau de structures d'enseignement artistique particulièrement développé comprenant plus de 450 conservatoires classés par l'État, dont la mission première est de former des praticiens amateurs.

Plus de 95% des élèves de ces conservatoires seront des « amateurs adultes » qui n'envisageront jamais de se professionnaliser et le rôle de « centre ressources pour les amateurs » des conservatoires a été maintes fois réaffirmé. Pourtant la question de l'accueil des amateurs adultes dans les conservatoires est très mal connue et aucune enquête nationale sur le sujet n'avait été réalisée.

C'est pour tenter de combler cette lacune que le bureau de l'éducation artistique et des pratiques amateurs et le bureau des enseignements de la Direction générale de la création artistique ont décidé, en 2012, de lancer cette enquête.

Les principales difficultés auxquelles nous nous sommes heurtés concernent les définitions elles-mêmes : comment, par exemple, distinguer les « adultes amateurs » des autres élèves, qu'entend-on par « pratique collective » (un cours collectif est-il une pratique collective ?). Certaines réponses peuvent sembler contradictoires et devraient donc être vérifiées ultérieurement en explicitant certaines questions sans doute trop imprécises dans le questionnaire adressé en 2012 aux conservatoires.

Par conséquent pour nombre de questions, qu'il s'agisse des volumes horaires, des disciplines, des modalités de pratique et encore plus des questions tarifaires, les résultats et les chiffres qui suivent sont à prendre avec précaution et cette enquête pose sans doute plus de questions qu'elle n'en résout.

Une étude plus approfondie, permettrait certainement de lever certaines de ces ambiguïtés et nous espérons qu'un tel travail pourra être mené dans les années à venir.

Cependant, grâce à la participation active des nombreux établissements qui ont joué le jeu et que nous tenons à remercier ici, nous pouvons donner un premier éclairage sur la réalité et les modalités de l'accueil des « adultes amateurs » dans les conservatoires. En tout état de cause, ces résultats montrent que la question des adultes amateurs est une préoccupation importante, voire centrale, pour une majorité de conservatoires et ce, quel que soit les types de conservatoires considérés ou leur implantation régionale ; les quelques extraits des projets d'établissement qui suivent le confirme.

Le bureau de l'éducation artistique
et des pratiques amateurs
26 novembre 2012

Typologie des répondants

254 réponses ont été obtenues sur plus de 500¹ questionnaires envoyés. Dans 208 cas, le questionnaire a été intégralement renseigné, dans 46 cas il ne l'a été que partiellement.

Malgré une relance spécifique, il nous a été toutefois impossible de déterminer la proportion de ceux qui n'ont pas répondu parce qu'ils n'étaient pas concernés par l'enquête (pas d'amateurs adultes accueillis) ou parce qu'ils n'ont pu le faire pour d'autres raisons.

Le taux de réponse (de 40% à 50% selon le type de conservatoire classé) est suffisant pour dégager des tendances générales, d'autant que toutes les régions métropolitaines sont représentées et que le nombre de réponses est homogène en ce qui concerne les types de conservatoires.

RÉGION	Nombre de conservatoires classés existant	CRC-IC	CRD	CRR	Autres *	Nombre total de réponses
Alsace	6	3	2	0	8	13
Aquitaine	10	1	3	2	2	8
Auvergne	8	1	1	1	1	4
Basse-Normandie	8	2	2	1	4	9
Bourgogne	15	5	1	2		8
Bretagne	20	5	3	1	5	14
Centre	14	4	1		4	9
Champagne-Ardenne	9	1	1		3	5
Corse	2					0
Dom-Tom	5				2	2
Franche-Comté	9	4	1		1	6
Haute-Normandie	16	4	2		1	6
IDF	155	46	9	6	8	69
Languedoc-Roussillon	10	1		3		4
Limousin	6		2	1	1	4
Lorraine	12	5		1	2	8
Midi-Pyrénées	10	2	3			5
Nord-Pas-de-Calais	21	3	4	1	10	18
PACA	30	7	3		1	11
Pays-de-la-Loire	17	5	2	2	3	12
Picardie	8	4	2		5	11
Poitou-Charentes	11	3	4	1		8
Rhône-Alpes	48	16	2		2	20
TOTAL	450	122	48	22	62	254

* « Autres » désigne les conservatoires non classés ou dont le type n'était pas spécifié.

Pour certaines analyses le travail a été effectué sur les seuls conservatoires ayant renvoyé une réponse complète au questionnaire. Dans ce cas le panel étant plus restreint, les résultats sont à nuancer.

1 Les questionnaires ont été adressés aux 450 conservatoires classés ; parmi ceux-ci, 192 ont répondu. Par ailleurs une soixantaine de conservatoires non classés a également répondu à l'enquête.

La place des amateurs adultes dans le projet d'établissement

192 conservatoires ont répondu à cette première question et parmi ceux-ci, 65 nous ont fourni de larges extraits de leur projet d'établissement.

Il n'est pas possible de résumer ces extraits en quelques lignes, mais vous trouverez quelques exemples significatifs ci-dessous.

Cependant (Cf. tableau page 13) 80% des conservatoires répondants reçoivent des adultes désirant avoir une pratique amateur et, parmi ceux-ci, 80% (soit 65% de l'ensemble des répondants) peuvent les orienter vers d'autres conservatoires ou associations dans le cas où ils ne peuvent répondre eux-mêmes à leur demande.

La lecture de ces 65 projets d'établissements montre que les adultes amateurs prennent une part importante ou très importante dans la vie de nombreux établissements et cette part semble s'accroître.

Nombre de conservatoires notent qu'ils souhaiteraient développer l'accueil des amateurs adultes, mais que des contraintes budgétaires et de locaux ne leur permettent pas de répondre à la demande; sachant qu'ils privilégient l'accueil des jeunes.

Même si dans de nombreux cas les adultes sont intégrés dans les cursus d'enseignement traditionnels, en particulier pour la formation instrumentale en musique, ce sont les pratiques collectives (orchestres, chorales, pratiques collectives de danse et de théâtre) qui, pour les adultes sont privilégiées. Ces pratiques collectives associent souvent l'ensemble des élèves (adultes et jeunes) et sont fréquemment mises en œuvre en partenariat avec des associations ou des groupes constitués externes.

Les modalités d'accueil des adultes sont généralement souples et des parcours différenciés leur sont offerts (cours individuels, cursus spécifiques, cours collectifs, parcours à la carte, etc.)

Enfin, il est à noter que plusieurs conservatoires ont mis en place des parcours spécifiques permettant l'intégration des personnes en situation de handicap.

Extraits de 13 « projets d'établissements »

1. CRC-IC (Rhône-Alpes)

Nous accordons aux adultes la même place qu'aux enfants

- En cursus par cycle, avec des cours spécifiques pour la Formation musicale.
- Depuis 2009 mise en place du cursus CEPIVA (Centre d'Entraînement aux Pratiques Instrumentales et Vocales Amateurs).
- *Il s'agit d'un **accompagnement pédagogique et artistique** aux pratiques collectives des associations musicales partenaires ou des groupes et ensembles du Conservatoire.*

Le professeur tuteur gère une dotation horaire de 30 minutes hebdomadaires par élève. Ce temps comprend en fonction des besoins et des disponibilités des élèves - auditeurs : Formation Musicale et cours d'instrument ou de chant, ceci dans des face à face pédagogiques individuels ou à effectif restreint selon des fréquences et des durées concertées. Ce cursus vise principalement à la constitution et au renforcement d'ensembles d'adolescents et/ou d'adultes et aux partenariats avec la vie associative locale.

Ce cursus est accessible à partir du niveau validé de fin du 1er cycle :

- **Formation Musicale et instrument ou chant.** *Chaque année scolaire l'élève - auditeur du CEPIVA peut réintégrer le cursus dit « traditionnel », ceci dans la limite des places disponibles.*
- *A signaler la mise en place simultanément d'un parcours LOISIRS ET FORMATION : ce parcours permet à toute personne d'être informée et d'accéder aux concerts, stages divers, classes de maîtres, conférences, etc... , proposés chaque année par le Conservatoire.*
- *Les élèves - auditeurs et résidents des trois communes de tutelle sont prioritaires si le nombre de places est limité.*

2. CRC-IC (Bretagne)

Le Conservatoire propose un important dispositif pour l'accueil des pratiques amateurs :

- De nombreux ensembles et ateliers sont ouverts aux musiciens amateurs : Chœur, Ensemble instrumental de type symphonique, Orchestre d'Harmonie, Ensembles de Musique de Chambre, de Musique Baroque, de Musique traditionnelle, de jazz... et d' « expression musicale » pour les adultes en situation de handicap. Ces ensembles sont invités à se produire régulièrement dans le cadre des activités de diffusion du Conservatoire.
- Des ateliers de soutien instrumental ou vocal.
- Des scènes ouvertes (3 fois par an) pour la diffusion des amateurs de la région (usagers ou non du Conservatoire).
- Des conférences musicales (3 fois par an).
- De la mise à disposition de locaux et de matériel, (gratuite, mais seulement de façon très limitée faute de ressources suffisantes en la matière) pour des ensembles internes ou externes à l'établissement.
- Des événements organisés par le Conservatoire dans le cadre de sa mission d'action culturelle : « concerts-bus » notamment (déplacement collectif pour assister à un concert), rencontres d'artistes etc...
- Une intervention régulière au sein d'un cercle celtique externe au conservatoire.

3. CRC-IC (PACA)

L'élargissement des publics est un des points forts de notre projet d'établissement, enrichi par des actions de partenariat avec d'autres structures et associations de la ville.

Mise à disposition d'un ou plusieurs enseignants pour l'encadrement de projets artistiques, tissage des liens entre les projets d'école et le réseau associatif local et départemental, mise à disposition des locaux, lieux de répétition, organisation d'événements dédiés à la pratique chorégraphique des amateurs.

En musique

- accueil d'adultes débutants en atelier instrumental (hors cursus) dans la mesure des places disponibles ;
- accueil d'adultes ayant une pratique instrumentale (niveau fin 1^{er} cycle) dans les différents ensembles instrumentaux.

En danse

- débiter l'apprentissage d'une technique ou suivre une remise à niveau avec ou sans but précis ;
- intégrer un groupe, participer à un projet artistique ou encore rencontrer d'autres personnes ;
- suivre une pratique spécifique pour laquelle l'école d'art est identifiée comme pôle ressource.

Participer à des rendez-vous ponctuels de sensibilisation ou de perfectionnement sur des esthétiques et pratiques musicales et chorégraphiques précises (stages, masters class, répétitions publiques...)

4. CRC-IC (Ile de France)

Objectifs

- **assurer une formation globale permettant :**
 - ✓ d'accéder à l'autonomie dans la pratique musicale ou chorégraphique individuelle et collective en apportant les acquis techniques et artistiques fondamentaux ;
 - ✓ de favoriser la pratique collective dans et entre chaque discipline ;
 - ✓ d'encourager l'éclosion de vocations de musiciens et de danseurs ou la formation de futurs amateurs – actifs ;
 - ✓ d'ouvrir aux émotions musicales et chorégraphiques notamment par la diffusion ;
 - ✓ de s'inscrire dans le réseau départemental, régional et national des conservatoires de musique.
- **dynamiser la vie artistique de la cité en :**
 - ✓ proposant, participant et coordonnant des projets d'animation, de diffusion ou de création dans divers lieux de la cité.
- **soutenir la pratique amateur :**
 - ✓ être centre de ressources pour l'accès, l'orientation, la mise en relation et l'information de tous, aux arts qui nous occupent.
- **assurer une mission sociale, éducative et culturelle :**
 - ✓ par les rencontres et les échanges des personnes fréquentant l'établissement, encourager l'épanouissement de la personnalité de chacun, le respect des autres, et la formation de nouveaux publics.

Moyens

- prêts de locaux aux associations musicales ;
- mise à disposition de deux professeurs pour la Société Musicale de la ville (Harmonie - association loi 1901) ;
- bibliothèque et partothèque ;
- cursus spécifiques « adultes » :
 - ✓ FM adultes ;
 - ✓ cours individuels de 30 minutes quelque soit le niveau ;
 - ✓ ateliers rythmiques adultes ;
 - ✓ ateliers d'improvisation adultes ;
 - ✓ intégration dans les pratiques collectives existantes ;
 - ✓ parcours limité à six années avec évaluation la 3^{ème} et 6^{ème} année sauf si l'adulte souhaite intégrer un parcours classique par cycle ;
 - ✓ cours de danse classique et contemporaine « adultes ».

Les admissions au CRC se font par ordre d'arrivée. Il n'y a donc pas de préférence entre enfants et adultes. L'accès à la classe de chant lyrique est réservé aux adolescents et adultes.

5. CRD (Alsace)

- Au même titre que tout élève inscrit à l'École Municipale de Musique, Danse et Dessin, l'accessibilité à l'apprentissage ou au perfectionnement est possible au sein de l'établissement.
- Un Coursus dédié est proposé tant en musique qu'en dessin avec, pour la musique, des cours de Formation Musicale adaptés (en plus des cours individuels d'instruments) et la possibilité d'accéder aux pratiques collectives.
- Les cours de Dessin étant collectifs, les élèves sont regroupés par tranches d'âges, plusieurs créneaux étant donc exclusivement réservés aux adultes.
- **Nouveauté à partir de la rentrée 2012-2013 : un cours de barre au sol et d'approche de la danse contemporaine dédié spécifiquement aux adultes débutants verra le jour.**

6. CRD (Midi-Pyrénées)

- Un Département des Pratiques Amateurs (DPAM) existe depuis de nombreuses années (+ de 20 années).
- Il accueille les adultes (> 18 ans) nouveaux ou anciens élèves (post CEM) pour une continuité de leur pratique musicale (danse en projet) dans les ateliers qui leurs sont accessibles (selon le niveau individuel) en musique de chambre, orchestre symphonique ou d'harmonie, ateliers jazz, musiques traditionnelles, chant, chant choral, ...
- Il permet, dans la mesure des places disponibles dans toutes les disciplines (sauf piano), d'accueillir des adultes débutants ou non, individuellement (30 mn) ou en semi collectif (par 3 ou 4 adultes par heure) afin de développer ou entretenir un niveau de pratique voire de s'initier à une nouvelle discipline.

7. CRD (Pays de la Loire)

3 axes

1. être un lieu de formation d'enseignement artistique
2. être un lieu ouvert sur la ville et le monde
3. être un lieu de rencontre et de partenariats artistiques.

Moyens

Développer les relations de l'établissement avec les ensembles amateurs en créant une dynamique d'ateliers de pratique musicale, chorégraphique et théâtrale :

- Faire du bâtiment, un lieu d'accueil pour la *pratique artistique amateur* et ouvrir le bâtiment à des répétitions ponctuelles d'ensembles amateurs
 - ✓ Accueil de la Chorale Roland de Lassus.
 - ✓ Accueil de la Société philharmonique.
 - ✓ Stage de musique ancienne.
- Créer de **nouveaux ensembles à vents** au sein du conservatoire (recrutement d'un professeur chargé de la direction de ces ensembles).
- Créer des *ateliers de pratiques artistiques collectives* réservés aux élèves du niveau deuxième cycle, aux anciens élèves des écoles de musique et aux amateurs présentant le niveau requis (orchestres, musique de chambre).
- Ouvrir un *atelier théâtre découverte* pour les 13/15 ans.
- Ouvrir un *atelier de danse contemporaine* pour les adultes.
- Développer la politique du *chant choral* par la création d'ensembles vocaux et d'un atelier choral ouvert à tous sans condition d'admission.

8. CRD (Rhône-Alpes)

- Nous avons mis en place un soutien aux pratiques amateurs en musique, musiques actuelles amplifiées, chorégraphiques, art dramatique et beaux-arts.
- Ces parcours sont proposés aux **musiciens ou ensembles** ayant suivi des cours ou autodidactes. Ils peuvent prendre un cours à la carte, pour résoudre une difficulté, améliorer une interprétation, être conseillé ou soutenu. Concernant une pratique instrumentale ou vocale individuelle sans lien avec les pratiques collectives du CRD : dans la limite de 5 cours annuels d'une demi-heure, tout musicien peut demander une aide ponctuelle aux enseignants du CRD. Dans la limite de 10 cours annuels d'une demi-heure tout élève inscrit en pratique collective seule peut demander une aide ponctuelle aux enseignants du CRD. Dans la limite de 8 heures de soutien aux groupes constitués.
- Concernant les élèves des **beaux-arts**, il est possible de suivre les ateliers libres : mise à disposition d'une salle tout au long de l'année, à ceci s'ajoute 10 séances par an avec un professeur pour un suivi. Les horaires et jours sont choisis collégialement en début d'année.
- Nous pouvons aussi étudier une réponse à une **pratique amateur théâtrale**, à savoir : 5 x 1 h pour un travail d'interprétation de scène simple (direction d'acteurs). 5 x 2 h pour un travail collectif dit d'initiation à la mise en scène et à l'interprétation.
- Nous accueillons aussi des **musiciens ou danseurs** souhaitant répéter dans les locaux du CRD en tant qu'usagers non élèves, dans la limite des salles disponibles et sur avis du directeur.
- Il est aussi possible de s'inscrire en tant que débutant au CRD, toujours dans la limite des places disponibles.
- Nous proposons aussi aux adultes « éclairés » la possibilité de renforcer les divers ensembles du CRD suivant les possibilités au tarif usager non élève, qui est actuellement de 10 € pour l'année.

9. CRD (Bretagne)

Plusieurs niveaux d'accompagnement possibles :

- simple mise à disposition de salles (équipées) ;
- conseils et mise à disposition de répertoire ;
- élaboration d'un accompagnement pédagogique adapté au projet présenté par des musiciens adultes ;
- de manière générale, toutes les pratiques collectives proposées au sein du conservatoire sont accessibles aux amateurs (musiciens-danseurs), y compris adultes ;
- constitution progressive d'un répertoire/annuaire afin de permettre à des musiciens amateurs de rencontrer des partenaires dans la perspective de constituer un groupe cohérent.

10. CRR (Nord pas-de-Calais)

Les adultes sont accueillis au CRR de plusieurs manières :

- dans les cours traditionnels sous conditions ;
- dans des formations spécifiques ;
- dans des parcours personnalisés ;
- dans les pratiques collectives ;
- au seul titre de l'hébergement d'une association ;
- au seul titre de la rémunération du chef d'un orchestre amateur.

11. CRR (Bretagne)

Le principe adopté est de situer réellement le CRR comme centre de ressources.

Une quinzaine de conventions ont ainsi été signées avec des associations de pratiques amateurs dans le domaine musical, chorégraphique et théâtral.

La place des adultes (après 30 ans) est encore peu présente même si nous travaillons à sa prise en compte.

12. CRR (Languedoc-Roussillon)

Notre conservatoire n'a pas de limite d'âge pour le recrutement de ses élèves.

Les adultes sont donc admis dans la limite des places disponibles après inscription des plus jeunes.

Toutes les disciplines d'ensemble leur sont ouvertes.

De même, les concerts de la saison pédagogique leur sont proposés.

Ils ont le choix entre deux cursus :

- le cursus élèves, dans lequel ils s'engagent à participer aux disciplines obligatoires, ainsi qu'aux auditions et examens ;
- le cursus complémentaire dans lequel ils sont exemptés d'auditions et d'examens et ne participent qu'à la discipline d'ensemble et au cours d'instrument individuel.

13. Conservatoire non classé (Ile de France)

L'École municipale de Théâtre s'adresse principalement à un public amateur : il n'y a pas de formation professionnelle proposée.

Cela reste un lieu d'enseignement sérieux encadré par des professeurs formés à diverses disciplines : enseignement, mise en scène, comédiens...

Il est proposé aux adultes, en marge des cours, de bénéficier d'un abonnement privilégié en partenariat avec la Scène Nationale de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Spécificité : l'école municipale de théâtre a ouvert un atelier « O Clair de la Lune » accessible à toute personne en situation de handicap ou pas (tous handicaps confondus).

Définitions de « l'amateur adulte »

L'ensemble des répondants (à une exception près) s'accorde pour considérer que le terme « d'amateur adulte » désigne des personnes majeures (donc âgées de 18 ans ou plus) qui

- ne sont pas engagées dans un cycle professionnel
- ne désirent pas avoir une pratique professionnelle

Toutefois, selon les établissements, les critères définissant « l'amateur adulte » sont très variables. 203 conservatoires ont cité un critère principal de définition de « l'amateur adulte »

En outre sur les 208 établissements répondants, 5 affirment ne pas distinguer les amateurs adultes des autres élèves et 5 ont donné une définition générale de la pratique amateur (du type « l'amateur c'est celui qui ne tire pas ses revenus de sa pratique artistique ») sans préciser sur quels critères ils définissaient un « amateur adulte ».

Les deux tableaux suivants résument les réponses.

Dans le premier nous avons regroupé les critères par grandes catégories.

Le second donne des réponses plus détaillées.

Critère principal de définition de l'amateur adulte (par types)	Nombre d'établissements citant ce critère
motivation	45
type de pratique recherché	10
niveau préalable	5
âge (seulement)	63
âge et inscription dans un cursus	57
statut des personnes (activité professionnelle, autonomie financière ...)	18
TOTAL	198

Critère principal de définition de l'amateur adulte	Nombre d'établissements citant ce critère
Venant pour le plaisir	35
Sérieux et assidu, venant pour le plaisir	5
Reprise des cours après un arrêt	3
Bon niveau et cultivé	1
Majeur selon son projet	1
Recherche la pratique avant la formation	1
Recherche une pratique collective	9
N' a pas de formation initiale	4
A un niveau > 2e cycle	1
Plus de 18 ans	51
Plus de 20 ans ou plus de 24 ans	8
Plus de 26 ans ou plus de 30 ans	4
Plus de 18 ans et non inscrit dans un cursus « élève »	33
Plus de 18 ans et non inscrit dans un 3e cycle ou un pré-professionnel	18
Plus de 21 ans et non inscrit dans un cursus élève	3
Plus de 25 ans et non inscrit dans un 3e cycle ou un cycle pré-professionnel	3
Plus de 18 ans étudiant ou non scolarisé	8
Élève ou étudiant non inscrit dans un cursus	2
Autonome financièrement ou inséré dans la vie active	8
TOTAL	198

N.B. Les lignes en gris indiquent les chiffres les plus significatifs en fonction des 5 catégories de critères du tableau précédent.

Le conservatoire comme centre ressources pour les pratiques des amateurs

RÉGION	Nombre de conservatoires recevant des adultes en tant que centre ressource	Nombre de conservatoires orientant des amateurs vers d'autres établissements ou associations
Alsace	13	10
Aquitaine	8	7
Auvergne	4	2
Basse-Normandie	5	5
Bourgogne	6	5
Bretagne	12	11
Centre	9	5
Champagne-Ardenne	4	3
Dom-Tom	2	2
Franche-Comté	5	5
Haute-Normandie	4	3
IDF	50	37
Languedoc-Roussillon	3	3
Limousin	1	2
Lorraine	7	7
Midi-Pyrénées	4	4
Nord-Pas-de-Calais	15	12
PACA	9	6
Pays-de-la-Loire	11	10
Picardie	10	9
Poitou-Charentes	5	2
Rhône-Alpes	13	10
Total	200	160

Remarques :

- Certains établissements ont pu répondre positivement aux deux questions.
- Certains établissements reçoivent des amateurs adultes comme élèves (cf. page suivante) mais ne se considèrent pas comme un centre ressources.

Les amateurs adultes en tant qu'élèves dans le conservatoire

- 243 conservatoires parmi les 254 répondants accueillent des amateurs adultes, soit près de la moitié des conservatoires classés.
- Des amateurs adultes sont accueillis dans presque toutes les régions même si certaines en accueillent moins (Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon) voire pas du tout (Polynésie).

RÉGION	Nombre de conservatoires accueillant des amateurs adultes en				Nombre total de conservatoires accueillant des amateurs adultes	Nombre total de conservatoires classés
	Musique	Danse	Théâtre	Arts plastiques ¹		
Alsace	13	3	1	1	13	6
Aquitaine	8	4	3	0	8	10
Auvergne	3	3	1	0	4	8
Basse-Normandie	6	3	0	0	6	8
Bourgogne	7	5	2	0	8	15
Bretagne	13	2	0	1	13	20
Centre	9	4	2	0	8	14
Champagne-Ardenne	4	3	0	0	4	9
Corse	0	0	0	0	0	2
Dom-Tom	1	1	0	0	2	5
Franche-Comté	6	4	0	0	6	9
Haute-Normandie	6	5	0	0	7	16
IDF	66	41	26	1	66	155
Languedoc-Roussillon	4	2	1	0	4	10
Limousin	3	3	2	0	3	6
Lorraine	8	3	2	0	8	12
Midi-Pyrénées	5	2	1	0	5	10
Nord-Pas-de-Calais	18	4	2	1	18	21
PACA	10	7	2	0	10	30
Pays-de-la-Loire	11	9	2	0	12	17
Picardie	11	5	1	0	10	8
Poitou-Charentes	8	5	1	0	8	11
Rhône-Alpes	20	3	2	0	20	48
TOTAL	240	121	51	4	243	450

1) *les arts plastiques ne sont normalement pas enseignés dans les conservatoires de musique, danse, théâtre, toutefois de rares écoles (municipales ou associatives) considèrent que l'enseignement des arts plastiques fait partie de leurs missions). Nous avons donc considéré qu'il pouvait être intéressant de le noter dans cette enquête.*

Analyse selon les disciplines

Musique

La pratique la plus souvent proposée par ces conservatoires est, sans surprise, la musique (240 conservatoires). Il ne nous est pas possible de détailler l'ensemble des disciplines enseignées en musique, la plupart des cours d'instruments étant ouverts aux adultes accueillis ; toutefois, ce sont les pratiques collectives instrumentales et chorales qui sont privilégiées.

Danse

121 conservatoires offrent la pratique de la danse. Les disciplines proposées sont, par ordre d'importance : le classique et la danse contemporaine ou moderne ; la danse-jazz ; plus rarement le hip-hop ou les danses traditionnelles.

Théâtre

51 conservatoires offrent la pratique du théâtre. En art dramatique ce sont des ateliers ou des stages qui sont le plus souvent offerts.

En outre, 4 répondants proposent **des arts plastiques**.

Détails par discipline et par type de conservatoire

Type de conservatoire répondant	CRC					CRD					CRR				Autres					
	Total	Musique	Danse	Théâtre	Arts plastiques	Total	Musique	Danse	Théâtre	Arts plastiques	Total	Musique	Danse	Théâtre	Arts plastiques	Total	Musique	Danse	Théâtre	Arts plastiques
Alsace	3	5	2	1		2	2									7	8	1		
Aquitaine	1	1				3	3	2	1		2	2	1	1		2	2	1	1	
Auvergne	1	1	1			1	1	1	1		1					1	1	1		
Basse-Normandie	2	2	1			2	1	1			1					3	3	1		
Bourgogne	5	5	3	1		1	1	1			2	1	1	1						
Bretagne	5	5				3	3	1		1	1	1				4	4			
Centre	4	5	2	1		1	1	1								4	3	1	1	
Champagne-Ardenne	1	1				1	1	1								2	2	2		
Dom-Tom						1	1									1	1			
Franche-Comté	4	4	2			1	1	1								1	1	1		
Haute-Normandie	4	4	3			2	2	2												
IDF	46	44	28	15	1	9	9	5	5		6	6	4	1		8	7	4	5	
Languedoc-Roussillon	1	1									3	3	2	1						
Limousin						2	2	2	1		1	1	1	1						
Lorraine	5	5	2	2							1	1	1			2	2			
Midi-Pyrénées	2	2		1		3	3	2												
Nord-Pas-de-Calais	3	3				4	4	2	1		1	1		1		10	10	2	1	
PACA	7	6	4	1		3	3	2	1							1	1	1		
Pays-de-la-Loire	5	5	4	1		2	2	2			2	1	1			3	3	2	1	
Picardie	4	4	2			2	2	1	1							5	5	2		
Poitou-Charentes	3	3				4	4	4			1	1	1	1						
Polynésie Française						1		1												
Rhône-Alpes	16	16	2	2		2	2	1								2	2			
TOTAL	122	122	56	25	1	50	48	33	11	2	22	18	13	7	0	56	55	19	8	1

Nombre d'amateurs adultes accueillis et volume d'heures proposés (par an)

RÉGION	Nombre de conservatoires concernés	Nombre total d'élèves	Nombre d'adultes	Pourcentage d'adultes	Volume d'heures annuel (adultes)
Alsace	13	4 710	983	21%	9 392
Aquitaine	8	7 095	1 466	21%	4 989
Auvergne	4	1 877	519	28%	12 330
Basse-Normandie	6	3 272	635	19%	2 120
Bourgogne	8	4 835	970	20%	32 201
Bretagne	13	6 001	1 083	18%	14 553
Centre	8	3 448	969	28%	11 474
Champagne-Ardennes	4	1 587	395	25%	4 131
Dom-Tom	2	345	114	33%	256
Franche-Comté	6	3 730	515	14%	7 460
Haute-Normandie	7	2 035	453	22%	4 776
IDF	66	28 966	5 913	20%	107 456
Languedoc-Roussillon	4	4 038	746	18%	960
Limousin	3	919	48 ? *		11 736
Lorraine	8	4 814	921	19%	11 158
Midi-Pyrénées	5	3 152	637	20%	4 125
Nord-Pas-de-Calais	18	3 152	1 153	37%	9 293
PACA	10	6 322	912	14%	17 020
Pays-de-la-Loire	12	9 763	1 368	14%	42 628
Picardie	10	1 919	416	22%	5 209
Poitou-Charentes	8	5 689	819	14%	9 796
Rhône-Alpes	20	6 491	1 144	18%	12 944
TOTAL	243	114 160	22 131	19%	336 007

* chiffre peu vraisemblable compte tenu du nombre d'heures.

Soit en moyenne : 90 adultes et 1380 heures par conservatoire et par an.

Les calculs de moyennes et de médianes montrent que pour les conservatoires répondants, **les adultes amateurs** représentent **environ 20 % des effectifs** totaux d'élèves accueillis et que les conservatoires leur consacrent **environ 18 % du temps de cours**.

Les modalités d'inscription des amateurs adultes

- Dans la plupart des conservatoires accueillant des adultes amateurs (204 sur 241 répondants) ceux-ci sont inscrits au conservatoire.
- Certains sont membres d'une association (52 conservatoires). La situation de la ville de Paris où c'est le cas pour tous les conservatoires d'arrondissements semble, à ce titre, particulière.

Modalités d'inscription des adultes amateurs (par région)

RÉGION	Nombre de conservatoires où les adultes sont inscrits directement au conservatoire	Nombre de conservatoires où les adultes sont membres d'une association partenaire de l'établissement
Alsace	13	0
Aquitaine	7	2
Auvergne	4	1
Basse-Normandie	10	5
Bourgogne	6	1
Bretagne	13	1
Centre	8	2
Champagne-Ardenne	4	2
Dom-Tom	1	0
Franche-Comté	5	2
Haute-Normandie	4	0
IDF	49	9
Languedoc-Roussillon	3	2
Limousin	1	0
Lorraine	8	2
Midi-Pyrénées	4	0
Nord-Pas-de-Calais	15	8
PACA	9	1
Pays-de-la-Loire	10	4
Picardie	10	4
Poitou-Charentes	5	1
Rhône-Alpes	15	5
TOTAL	204	52

Les frais d'inscription

Ces frais d'inscription sont très variables d'un conservatoire à l'autre et, dans un même conservatoire, ils ne recouvrent pas tous la même réalité, ni le même nombre d'heures.

L'analyse n'a pas permis de distinguer les différentes disciplines (musique, danse ou théâtre) ou les modalités (cours collectifs ou individuels).

Il est donc difficile d'en tirer quelque conclusion que ce soit et cette question mériterait une étude spécifique et approfondie.

Nous présentons toutefois à titre indicatif dans la partie 2 les moyennes et médianes par type de conservatoire (CRC-IC, CRD, CRR ou autres).

Les résultats exhaustifs classés par type de conservatoire sont donnés en annexe 2.

Les partenariats entre conservatoires et groupes ou associations d'amateurs

- Lorsque des partenariats sont mis en place avec des groupes d'amateurs adultes, il s'agit de mise à disposition de locaux (dans 59 % des conservatoires accueillant des adultes), le plus souvent à titre gratuit (55 %) ou de mises à disposition d'enseignants encadrant les amateurs adultes (43 %).
- Par ailleurs 40 % des conservatoires accueillant des adultes ont mis en place des partenariats avec des lieux de création / diffusion.

Types de partenariats mis en place (par région)

RÉGION	Nombre de conservatoires selon les modalités proposées			
	Mise à disposition d'enseignants	Prêt de locaux à titre gratuit	Location de locaux	Partenariat avec des lieux de diffusion / création
Alsace	9	9	0	6
Aquitaine	5	5	0	3
Auvergne	2	3	1	1
Basse-Normandie	6	8	1	3
Bourgogne	1	6	0	4
Bretagne	8	9	2	6
Centre	4	5	2	2
Champagne-Ardenne	2	2	0	0
Dom-Tom	0	nr	nr	1
Franche-Comté	2	4	0	4
Haute-Normandie	2	3	0	4
IDF	16	24	2	20
Languedoc-Roussillon	1	3	0	2
Limousin	1	0	0	1
Lorraine	5	5	1	3
Midi-Pyrénées	3	3	0	2
Nord-Pas-de-Calais	10	12	0	6
PACA	3	3	0	4
Pays-de-la-Loire	6	10	0	7
Picardie	5	5	0	5
Poitou-Charentes	1	3	1	3
Rhône-Alpes	12	11	0	10
TOTAL	104	133	10	97

Organisation pédagogique et pratiques communes aux différents types d'élèves

Avertissement : la notion d'inscription dans un cursus est ambiguë, en effet certains conservatoires considèrent qu'il s'agit des mêmes cursus que les cursus des jeunes élèves, d'autres ont considéré au contraire qu'il s'agissait de cursus spécifiques destinés aux seuls « adultes amateurs ».

Cette question des cursus se pose principalement pour la musique et pour les pratiques instrumentales, la formation musicale ayant souvent une place à part (cursus réservés aux adultes).

En danse, où il s'agit le plus souvent d'ateliers, l'inscription dans un cursus est plus rare.

En théâtre il s'agit presque toujours d'ateliers ou de stages et la question du cursus ne semble pas se poser.

Modalités d'inscription (cursus, cours collectifs, cours individuels, etc.)

RÉGION	Nombre de conservatoires selon les modalités proposées				
	Cours collectifs inscrits dans un cursus	Pratiques collectives inscrites dans un cursus	Cours individuels inscrits dans un cursus	Évaluations individuelles	Pratiques communes
Alsace	2	2	5	3	11
Aquitaine	4	1	7	6	7
Auvergne	0	1	2	2	3
Basse-Normandie	3	4	7	6	8
Bourgogne	4	3	3	3	5
Bretagne	6	4	8	7	12
Centre	2	1	4	3	9
Champagne-Ardenne	1	1	2	1	4
Dom-Tom	1	0	1	0	1
Franche-Comté	0	2	4	4	5
Haute-Normandie	2	3	3	2	4
IDF	13	9	21	22	40
Languedoc-Roussillon	1	1	2	2	3
Limousin	0	0	1	1	1
Lorraine	5	1	2	2	8
Midi-Pyrénées	0	0	1	1	4
Nord-Pas-de-Calais	10	7	12	10	12
PACA	3	3	6	5	6
Pays-de-la-Loire	2	3	6	2	10
Picardie	5	4	7	8	10
Poitou-Charentes	1	0	2	3	5
Rhône-Alpes	11	6	13	11	14
TOTAL	76	56	119	104	182

La lecture d'une centaine d'extraits des projets d'établissements nous a toutefois permis de préciser certains aspects de cette question (Cf. tableau ci-dessous).

Dans le tableau suivant les réponses pouvant être multiples, le total des réponses est donc supérieur au nombre de répondants.

Modalité d'accueil des adultes selon les projets d'établissements	Nombre d'établissements
accueil dans les ensembles et pratiques collectives	96
adultes intégrés dans les cursus au même titre que les enfants	55
mise en place de cursus ou parcours spécifiques	55
dans les cursus sous réserve de places disponibles (priorité aux enfants)	27
accueil dans le cadre de partenariat avec des associations ou d'autres établissements	27
accueil dans le cadre d'ateliers spécifiques	20
accompagnement de groupes amateurs	16
accueil hors cursus des enfants	15
accueil dans le cadre de parcours personnalisés	12
<i>Nombre total de réponses</i>	323

Enfin, dans 75% des conservatoires répondants, des pratiques communes aux différents publics d'élèves (jeunes et adultes) sont mises en place.

Présentations publiques

Dans le cas d'une présentation publique, le public est généralement composé à la fois des autres élèves et des enseignants (80%), de la famille et des amis (81%), il comprend souvent un public externe (75%).

RÉGION	Nombre de conservatoires où le public est constitué de		
	autres élèves et enseignants	famille et amis	publics externes
Alsace	12	12	12
Aquitaine	7	7	7
Auvergne	4	4	4
Basse-Normandie	9	10	8
Bourgogne	5	5	5
Bretagne	11	12	13
Centre	8	8	7
Champagne-Ardenne	4	4	4
Dom-Tom	1	1	1
Franche-Comté	5	4	5
Haute-Normandie	4	4	4
IDF	49	48	39
Languedoc-Roussillon	3	3	3
Limousin	1	1	1
Lorraine	6	8	7
Midi-Pyrénées	4	4	4
Nord-Pas-de-Calais	13	13	14
PACA	9	9	8
Pays-de-la-Loire	10	11	9
Picardie	10	10	10
Poitou-Charentes	5	5	5
Rhône-Alpes	15	14	15
TOTAL	195	197	185

Modalités de rétribution des enseignants

Les heures d'interventions spécifiques dédiées aux amateurs adultes sont le plus souvent intégrées dans le volume horaire des enseignants (95% des réponses)

RÉGION	Nombre de conservatoires où les heures d'intervention sont	
	payées en heures supplémentaires	comprises dans le volume horaire des enseignants
Alsace	1	11
Aquitaine	0	6
Auvergne	0	3
Basse-Normandie	0	8
Bourgogne	0	4
Bretagne	0	13
Centre	0	8
Champagne-Ardenne	0	3
Dom-Tom	0	0
Franche-Comté	0	5
Haute-Normandie	0	4
IDF	2	47
Languedoc-Roussillon	0	3
Limousin	0	1
Lorraine	1	8
Midi-Pyrénées	0	4
Nord-Pas-de-Calais	2	13
PACA	0	9
Pays-de-la-Loire	1	10
Picardie	1	5
Poitou-Charentes	0	5
Rhône-Alpes	1	14
TOTAL	9	184

2^{ème} partie : Étude des données par type de conservatoire

Ce recensement par type de conservatoire a été fait sur la base des conservatoires ayant répondu intégralement au questionnaire.

Type de conservatoire	Nombre de conservatoires existants	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants
CRC-IC	297	122	41%
CRD	110	48	45%
CRR	43	22	51%
Conservatoires non classés par l'État		48	
Non renseignés		14	
Total	450 classés soit plus de 510 au total	254	51%

N.B. : dans les tableaux qui suivent, la rubrique « autres » regroupe les conservatoires non classés par l'État et ceux qui n'ont pas renseigné la rubrique « type de conservatoire ».

A) L'accueil des amateurs adultes en tant qu'élèves dans les conservatoires

Nombre de conservatoires accueillants des adultes dans chaque discipline et pour chaque type de conservatoire

	CRC-IC		CRD		CRR		Autres		Total	
Nombre de répondants	122		48		22		62		254	
Musique	122	100%	48	100%	18	82%	55	98%	243	96%
Danse	56	45%	33	67%	13	13%	19	35%	51	20%
Théâtre	25	20%	11	22%	7	31%	8	15%	51	20%
Arts plastiques	1	1%	0	0%	0	0%	1	2%	2	1%

Nombre d'adultes accueillis par an et par type d'établissement

	CRC-IC	CRD	CRR	Autres	Total
Nombre de répondants	122	48	22	62	254
Nombre d'adultes accueillis / an	10 298	5 524	2 218	4 091	22 131
Moyenne par conservatoire répondant à cette question	84	115	101	66	87

Nombre d'heures « adultes » par an et par type d'établissement

	CRC-IC	CRD	CRR	Autres	Total
Nombre de répondants	69	27	11	27	134
Nombre d'heures / an	137 969	85 011	92 237	20790	336 007
Moyenne par conservatoire répondant à cette question	1 940	3 150	8 385	770	3 560

B) Les montants des frais d'inscription

Ceux-ci ont souvent été donnés avec un chiffre minimum et un chiffre maximum.

La moyenne est de 170 € pour les minima et de 425 € pour les maxima.

La médiane est de 105 € pour les minima et de 335 € pour les maxima.

Rappelons que contrairement à la moyenne qui, en faisant la somme des effectifs, surévalue les petits ou les gros effectifs, la médiane cumule les effectifs et sépare l'échantillon en deux parties égales. Elle donne donc une représentation plus juste de la réalité en indiquant la valeur la plus communément partagée.

Cet indicateur est intéressant lorsque la médiane s'écarte fortement de la moyenne ce qui est le cas ici.

Par exemple, le prix minimum d'inscription est en moyenne de 170 € par an, mais dans la moitié des conservatoires le prix minimum est inférieur à 105 € par an.

On peut donc raisonnablement induire que le coût d'inscription se situe entre 105 € et 335 €.

L'analyse des réponses, montre qu'au-delà de la grande variabilité d'un conservatoire à l'autre, ce coût dépend le plus souvent du type de cours proposé (cours individuel ou collectif par exemple.)

Le tableau ci-dessous donne les détails par type de conservatoire.

Type de conservatoire		Minimum en €	Maximum en €
CRC	moyenne	150	385
	médiane	100	360
CRD	moyenne	170	440
	médiane	130	495
CRR	moyenne	100	390
	médiane	53	295
Non classés	moyenne	260	490
	médiane	115	500
non renseignés	moyenne	100	300
	médiane	90	275
Ensemble des répondants	moyenne	170	425
	médiane	105	335

N.B. : Les conservatoires n'ont répondu que pour les frais d'inscription directs au conservatoire (les résultats ne concernent donc pas les adultes amateurs inscrits dans des associations partenaires.)

L'annexe 1 donne le détail des réponses par type de conservatoire.

C) Modalités d'inscription des amateurs adultes

	CRC-IC		CRD		CRR		Autres	
Nombre de répondants	122		48		22		56	
amateurs inscrits au conservatoire	95	76%	37	75%	13	59%	53	95%
les adultes amateurs font partie d'une association	21	17%	11	22%	4	18%	14	28%

D) Modalités de rétribution des enseignants

	CRC-IC		CRD		CRR		Autres	
Nombre de répondants	122		48		22		56	
les heures d'enseignements sont comprises dans le volume horaire des enseignants	91	73%	32	65%	11	50%	45	80%
les heures sont payées en heures supplémentaires	4	3%	1	0,2%	2	1%	5	9%

D) Les partenariats

	CRC-IC		CRD		CRR		Autres	
Nombre de répondants	122		48		22		56	
Prêts de locaux gratuits	62	49%	22	45%	12	54%	35	63%
Locations de locaux	0		0		0		25	45%
Prêts de locaux et mise à disposition d'enseignants	51	40%	15	31%	5	23%	29	52%
Partenariats avec des lieux de création, de diffusion	45	37%	22	45%	6	27%	18	32%

E) L'organisation pédagogique et les pratiques communes aux différents publics

	CRC-IC		CRD		CRR		Autres	
Nombre de répondants	122		48		22		56	
Cours individuels inscrits dans un cursus	56	45%	20	41%	8	36%	30	54%
Cours collectifs inscrits dans un cursus	40	32%	8	16%	4	18%	23	41%
Pratiques collectives inscrites dans un cursus	24	19%	4	8%	5	23%	21	38%
Évaluations individuelles pour les adultes amateurs	49	39%	17	35%	6	27%	28	50%
Pratiques communes entre les différents publics	86	69%	22	45%	11	50%	40	71%

F) La composition du public dans le cas d'une présentation publique

	CRC-IC		CRD		CRR		Autres	
Nombre de répondants	122		48		22		56	
Autres élèves et enseignants du conservatoire	92	74%	34	69%	12	54%	51	91%
Famille et amis	91	73%	35	71%	12	54%	52	93%
Publics externes	82	66%	35	71%	12	54%	49	88%

SYNTHÈSE

Genèse de l'enquête

Dès 1999, Catherine Trautmann, soulignait dans une circulaire adressée aux DRAC, la nécessité que « *les pratiques artistiques des amateurs fassent l'objet d'une plus grande attention des services du ministère de la culture.* »

Depuis, l'État comme les collectivités territoriales et les associations de praticiens amateurs ou d'éducation populaire ont poursuivi leurs efforts pour développer l'éducation et l'enseignement artistiques et, comme le montrent notamment les enquêtes sur les pratiques culturelles des français, les pratiques artistiques des amateurs se sont développés et la demande sociale en ce domaine ne cesse de s'accroître.

Par ailleurs, la France bénéficie d'un réseau de structures d'enseignement artistique particulièrement développé comprenant plus de 450 conservatoires classés par l'État, dont la mission première est de former des praticiens amateurs : plus de 95% des élèves de ces conservatoires seront des « amateurs adultes » qui n'envisageront jamais de se professionnaliser et le rôle de « centre ressources pour les amateurs » des conservatoires a été maintes fois réaffirmé.

Pourtant la question de l'accueil des amateurs adultes dans les conservatoires est très mal connue et aucune enquête nationale sur le sujet n'avait été réalisée. C'est pour tenter de combler cette lacune que le bureau de l'éducation artistique et des pratiques amateurs et le bureau des enseignements de la DGCA ont décidé, en 2012, de lancer cette enquête.

Les limites de l'enquête

les définitions sont souvent floues et les termes employés peuvent être compris de façon multiples.

Pour ne citer que 3 exemples :

- 1) comment distinguer les « adultes amateurs » des autres élèves ?
- ✓ qu'entend-on par « pratique collective » ?
- ✓ un cours collectif est-il une pratique collective ?.

le nombre de répondants

si près de 50% des conservatoires classés ont répondu à l'enquête, il nous a été toutefois impossible de déterminer la proportion de ceux qui n'ont pas répondu parce qu'ils n'accueillaient pas d'amateurs adultes ... ou pour d'autres raisons.

Les chiffres donnés **doivent donc être lus avec précaution** ; ils permettent toutefois de **dégager des tendances générales** .

- **une place prédominante de la musique** : 240 réponses concernent la musique, 121 la danse , 51 les arts dramatiques.

Les principaux résultats

• La question des adultes dans la politique des conservatoires

- **qu'est-ce qu'un adulte amateur** : l'ensemble des répondants s'accorde pour considérer que le terme « d'amateur adulte » désigne des personnes majeures qui ne sont pas engagées dans un cycle professionnel et ne désirent pas avoir une pratique professionnelle.
- **la question des adultes amateurs est une préoccupation importante, voire centrale**, pour une majorité de conservatoires et ce, quel que soit les types de conservatoires considérés ou leur implantation régionale ; cette préoccupation a tendance à s'accroître.
- **une question très présente dans les projets d'établissements** : les trois quarts des répondants mentionnent cette question dans leur projet d'établissement et la moitié des répondants fournissent des détails significatifs.
- **une grande homogénéité des réponses selon le type de conservatoire (CRC-CRD-CRR) et les régions**

• La place des amateurs adultes dans l'établissement

- **le conservatoire, un centre ressource pour les amateurs** : 80 % des répondants reçoivent des adultes désirant avoir une pratique amateur et, soit 65% de l'ensemble des répondants peuvent les orienter vers d'autres conservatoires ou associations dans le cas où ils ne peuvent répondre eux-mêmes à leur demande.
- **les adultes peuvent trouver une place dans les conservatoires** : 90% des répondants intègrent des amateurs dans leur établissement ; ceux-ci représentent environ 20% des effectifs et 18% du temps de cours ; toutefois le nombre d'adulte accueillis et le temps qui leur est consacré sont très variables.
- **des cours collectifs ou des pratiques collectives prédominantes** : les ateliers de pratique collective sont la règle en danse et en théâtre ; en musique, la situation est plus confuse : les trois quarts des répondants proposent des pratiques collectives aux adultes **mais près de la moitié d'entre eux leur propose de suivre un cours individuel inscrit dans un cursus**.
- **les partenariats entre conservatoires et groupes ou associations d'amateurs sont fréquents** : mises à disposition de locaux (dans 59 % des conservatoires accueillant des adultes), le plus souvent à titre gratuit (55 %) ; mises à disposition d'enseignants encadrant les amateurs adultes (43 %).

Par ailleurs 40 % des conservatoires accueillant des adultes ont mis en place des partenariats avec des lieux de création / diffusion.

• Les modalités administratives et les frais d'inscription

- **dans la très grande majorité des cas les adultes sont inscrits directement par le conservatoire** (204 sur 241 répondants).

Certains sont inscrits dans une association partenaire (52 conservatoires). La situation de la ville de Paris où c'est le cas pour tous les conservatoires d'arrondissement semble, à ce titre, particulière

- **les frais d'inscription** sont très variables d'un conservatoire à l'autre et, dans un même conservatoire, ils ne recouvrent pas tous la même réalité, ni le même nombre d'heures.

L'analyse n'a pas permis de distinguer les différentes disciplines (musique, danse ou théâtre) ou les modalités (cours collectifs ou individuels).

L'analyse des moyennes et médianes permet toutefois d'induire que l'ordre de grandeur du coût d'inscription annuel se situe entre 100 € et 350 €

Il n'est toutefois pas possible de conclure et cette question mériterait une étude spécifique.

- **Les modalités de rétribution des enseignants**

2) Les heures d'interventions spécifiques dédiées aux amateurs adultes sont le plus souvent intégrées dans le volume horaire des enseignants (95% des réponses).

Conclusion

Ce premier regard sur les adultes dans les conservatoires pose plus de questions qu'il n'en résout :

4 exemples :

- ✓ faut-il privilégier des parcours spécifiques pour les adultes ?
- ✓ faut-il privilégier les seules pratiques collectives ?
- ✓ Les adultes doivent-ils s'inscrire dans les mêmes cursus que les élèves en formation initiale ?
- ✓ comment éviter une discrimination par l'argent et favoriser la pratique artistique de tous, sans considérer que la puissance publique ait vocation à financer les pratiques de loisirs des adultes ? ...

Poursuivre le travail par une étude plus spécifique et approfondie

Le département des publics et de la diffusion a proposé de réaliser une étude qui pourrait fournir des pistes de réflexion visant à développer l'ensemble des actions favorisant les pratiques artistiques de la population et à mieux valoriser les actions mises en place.

Cette étude s'inscrirait dans le cadre de la place prioritaire que le ministère entend accorder, en lien étroit avec les collectivités, à l'éducation artistique et culturelle qui vise à favoriser l'accès de tous les jeunes, aux arts et à la culture en n'excluant aucune population et aucun âge de la vie. Elle permettrait au ministère et aux collectivités territoriales de disposer d'éléments quantitatifs et qualitatifs précis sur l'accueil des amateurs adultes dans les conservatoires par le biais d'une étude typologique des actions proposées à ces publics.

Cette étude porterait à la fois sur la caractérisation du public accueilli, sur les conditions administratives et financières de cet accueil ainsi que sur l'offre proposée en matière de pratique artistique : cours individuels, cours collectifs, pratiques collectives, pratiques inter-générationnelles, etc. Elle devrait également inclure dans son champ les dispositifs partenariaux mis en place avec d'autres institutions (éducation nationale, éducation populaire, associations d'amateurs ...).

ANNEXE 1 : Détails des frais d'inscription par type de conservatoire

TYPE	FRAIS INSCRIPTION INDIVIDUELLE EN €	REGION
CRC	366	Alsace
	189 – 270	
	45 – 280	
	50 – 120	
	105 – 500	Aquitaine
	105 – 341	Auvergne
	72 – 218	Bourgogne
	185 – 357	
	60 – 500	
	70 – 86	Bretagne
	23 – 637	
	60 – 303	
	90 – 205	Centre
	312 – 729	
	35 – 115	
	194 – 420	Champagne-Ardenne
	364	Franche-Comté
	150 – 900	
	151	Haute-Normandie
	200	IDF
	83	
	177-345	
	573 – 631	
	91 – 960	
	10 – 309	
	16 – 25	
	78 – 476	
	50 – 408	
	450	
	15	
	300	
	300 – 600	
	22 – 158	
	20	
	128 – 257	
	118 – 600	
	10 – 83	
	140 – 386	
	92 – 565	
	21 – 687	Lorraine
	600	
	75 – 99	
	204 – 408	Midi-Pyrénées
	163 – 230	Nord-Pas-de-Calais
	15 – 62	
	39 – 300	PACA
	100 – 279	
	77 – 316	
	164 – 227	
	258 – 412	Pays-de-la-Loire
91		
45 – 364		
38 – 273	Picardie	
40 – 120		
231 – 361		
400 – 600	Poitou-Charentes	
313	Rhône-Alpes	
246 – 847		
33 – 91		
92 – 435		
0 – 345		
88 – 395		
102 – 408		
74 – 759		
390 – 620		
105 – 1014		
41 – 973		
83 – 465		

TYPE	FRAIS INSCRIPTION INDIVIDUELLE EN €	REGION
CRD	637 – 1068	Alsace
	166 - 627	
	363 – 765	Aquitaine
	225 – 545	
	10 – 700	Auvergne
	200 – 692	Basse-Normandie
	160	Centre
	46 – 410	Haute-Normandie
	18 – 731	IDF
	32 – 449	
	258	
	73 – 976	
	198	
	121 – 198	Limousin
	149 – 301	
	48 – 58	Midi-Pyrénées
	61 – 246	
	57 – 130	Nord-Pas-de-Calais
	218 – 423	
	33 – 99	
	281 – 454	Pays-de-la-Loire
	22 – 332	
	30 – 400	Poitou-Charentes
132		
99 – 465		
15 – 30	Rhône-Alpes	
540 – 580		
73 – 668		

TYPE	FRAIS INSCRIPTION INDIVIDUELLE EN €	REGION
CRR	268	Aquitaine
	38 – 264	Bourgogne
	44	
	63 – 804	IDF
	193 – 411	
	20 – 313	
	125 – 650	Languedoc-Roussillon
	120 – 600	
	40	Lorraine
	30 – 275	Pays-de-la-Loire

Annexe 2 : Questionnaire adressé aux conservatoires

Direction générale de la création artistique
Bureau de l'éducation artistique et des
pratiques amateurs
Bureau des enseignements et de la formation
du spectacle vivant



Enquête Les pratiques des amateurs adultes dans les conservatoires

Les pratiques amateur sont aujourd'hui unanimement reconnues comme un élément déterminant de la pratique artistique.

Elles se sont développées fortement depuis une dizaine d'années et sont maintenant au centre de l'offre faite par les conservatoires classés par l'état.

Ainsi que l'indique la **Charte de l'enseignement artistique spécialisé**, « *les conservatoires sont des lieux de ressources pour les amateurs ; ils les informent, les aident à définir et éventuellement à assurer leurs formations ; ils les accueillent dans leurs locaux et favorisent le développement d'échanges et de collaborations entre groupes amateurs, soit dans les établissements eux-mêmes, soit en dehors de leurs murs. Ils sont des centres d'animation de la vie culturelle, proposant au public leurs activités (travaux d'élèves); ils entretiennent des relations privilégiées avec les partenaires artistiques professionnels et favorisent les échanges avec les structures et associations culturelles, locales ou non* ». Le projet établissement validé par les collectivités territoriales affirme ce rôle que les conservatoires ont à jouer.

De nombreuses initiatives sont prises pour accueillir des adultes au sein des conservatoires et/ou travailler en partenariat avec des « lieux » proposant une pratique à destination des amateurs adultes ; toutefois elles ne sont pas toujours suffisamment mises en valeur.

L'enquête que nous vous proposons vise à mieux connaître ces actions et leur grande diversité afin de leur donner l'éclairage qu'elles méritent.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration.

Attention : *Le questionnaire ne concerne que les pratiques des amateurs adultes* c'est à dire les personnes de 18 ans et plus qui ne sont pas inscrites dans les cycles pré-professionnels ou professionnels.

La définition des « amateurs adultes » est très variable d'un conservatoire à l'autre ; aussi, s'il n'y a guère de discussion en ce qui concerne les adultes de plus de 28 ans, merci de préciser (section 1 du questionnaire) ce que votre conservatoire entend par « adulte amateur » quand il s'agit de la tranche d'âge 18-28 ans (à titre d'exemple, à Paris, les limites d'âge pour s'inscrire au « cursus élèves » sont de 25 ans en danse, 26 ans en théâtre, et 28 ans en musique.)

Identification de votre structure

Nom du conservatoire :

Type d'établissement : CRC-IC CRD CRR autre

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Effectif total de l'établissement

nombre total d'élèves

nombre total de professeurs

Contact :

Nom : **Prénom :**

Fonction :

Mail :

Téléphone :

Quelle est la place accordée aux pratiques amateurs des adultes dans votre projet d'établissement ?

Préciser votre positionnement éventuel en tant que centre ressource pour les amateurs (donner des exemples, des extraits dudit projet, etc.)

Quelle est votre définition des « amateurs adultes » ? (Cf. introduction)

1 : L'accueil des amateurs adultes

1-1 Recevez-vous des adultes désirant avoir une pratique amateur ?

OUI NON

1-2 Pouvez-vous les accueillir en tant qu'élèves dans votre conservatoire ?

OUI NON

1-3 Pouvez-vous les orienter vers d'autres conservatoires ou vers d'autres associations proposant une pratique amateur ? (Si oui lesquels)

OUI NON

1-4 Dans le cas où vous ne pouvez pas accueillir des adultes amateurs en tant qu'élèves, quelles en sont les raisons ou quels sont les obstacles rencontrés ? (nombre d'heures/professeurs insuffisant, exigüité des locaux, autres...à préciser.)

2 Les adultes amateurs en tant qu'élèves dans le conservatoire

2-1 Combien accueillez-vous d'élèves adultes amateurs chaque année ? (indiquer un ordre de grandeur et, si possible, la proportion par rapport à l'effectif total du conservatoire : par exemple 10%)

Ordre de grandeur :

Proportion :

2-2 Quel est le volume d'heures annuel que vous leur consacrez ? (indiquer un ordre de grandeur et, si possible, la proportion par rapport à l'activité globale du conservatoire : par exemple 10%)

Ordre de grandeur :

Proportion :

2-3 Quelles sont les principales disciplines ? (préciser, si possible, les esthétiques, les styles de danse, les instruments, ateliers pluridisciplinaires, etc.)

2-3-1 disciplines demandées

- **En musique**

- **En danse**

- **En théâtre**

2-3-2 disciplines offertes

- **En musique**

- **En danse**

- **En théâtre**

3 les modalités administratives
--

3-1 Quelles sont les modalités pratiques : (éventuellement, préciser selon les disciplines proposées)

3-1-1 Les adultes amateurs sont-ils inscrits au conservatoire ?

OUI NON

3-1-2 Quel est le montant des droits annuels d'inscription ?

3-1-3 Les adultes amateurs font-ils partie d'une association qui est accueillie par le conservatoire ?

OUI NON

3-1-4 Autre

3-2 Quels sont les partenariats mis en place avec des groupes d'amateurs adultes (orchestres, chorales, groupes musicaux, chorégraphiques, théâtraux, etc.)

préciser s'il s'agit de :

3-2-1 simple mise à disposition de locaux OUI NON

Si oui, est-elle gratuite ?

OUI NON

Sinon préciser les modalités

3-2-2 mise à disposition de locaux et d'enseignants encadrant les groupes (préciser les modalités financières) OUI NON

3-2-3 autre :

3-4 Les heures d'enseignement dédiées aux pratiques amateurs adultes à travers une activité spécifique (orchestre d'harmonie, groupes inscrits dans le dispositif « danse en amateur et répertoire », ateliers théâtre ou marionnettes, par exemple) **sont-elles :**

3-4-1 payées en heures supplémentaires ?

OUI NON

3-4-2 comprises dans le volume horaire de l'emploi des enseignants?

OUI NON

4 l'organisation pédagogique

4-1 Quelles sont les offres s'adressant aux adultes ? (plusieurs réponses possibles ; préciser selon les disciplines proposées)

Par cursus nous entendons un « parcours d'enseignement » échelonné sur plusieurs années et évalué à son terme.

4-1-1 Y-a-t-il des pré-requis préalables aux inscriptions ? (si oui, préciser lesquels : niveau minimal de pratique par exemple)

4-1-2 cours collectifs : inscrits dans un cursus OUI NON

y-a-t-il une limite d'âge ? OUI NON

Si oui, laquelle ?

4-1-3 pratique collective : inscrits dans un cursus OUI NON

Si oui, préciser les modalités d'inscription dans le cursus.

4-1-4 cours individuel s'inscrivant dans un cursus, (préciser la durée du cursus)

OUI NON

4-1-5 autre

4-2 Y-a-t-il une évaluation individuelle pour les adultes amateurs ? (préciser les modalités : composition du jury, type d'épreuve ...)

OUI NON

4-3 Dans le cas d'une prestation publique quel en est le public ?

Autres élèves, enseignants du conservatoire

Familles et amis

Public externe

4-4 Existe-t-il des pratiques communes entre les différents publics accueillis au conservatoire ? (élèves inscrits dans les cursus, groupes d'amateurs adultes, etc. préciser lesquelles.)

OUI NON

5- Existe-t-il des partenariats notamment avec des lieux de création/diffusion ? (lieux de musiques actuelles, scènes nationales, scènes conventionnées, CDN, CCN, CDC, par exemple).

OUI NON

Si oui, préciser lesquels.

6- Merci de bien vouloir ajouter ci-dessous les autres remarques ou suggestions que vous souhaitez nous transmettre

Annexe 3 : Témoignage recueilli par Elsa Gregorio (Stagiaire à la DGCA)

Il s'agit ici d'apporter un élément plus « expérimental » et « pragmatique » à l'enquête, permettant ainsi de mettre en avant les points forts et les points faibles soulevés par VB un amateur adulte élève au Conservatoire municipal de V.

Contexte : ce conservatoire s'inscrit dans la communauté de communes de Versailles Grand Parc, une réflexion est en cours sur la mutualisation ou non des moyens entre les différents conservatoires de la communauté de communes, sur la place de la pratique adulte par rapport à la pratique des enfants : tentation de donner la priorité à la pratique enfants, militantisme du directeur pour que chaque entité garde sa personnalité, sa diversité de pratiques.

Ma pratique

57 ans,

Piano degré supérieur

Pratique individuelle : 1 cours d'1/2 heure par semaine, 500 euros par an (1 professeur)

Pratique collective musique de chambre : 2 cours par semaine, forfait de 100 euros par an (2 professeurs différents), en duo ou en trio.

Par ailleurs, pratique débutante de l'accordéon à l'école (privée) de Châteaufort en Yvelines.

Points positifs

Richesse de l'enseignement et de la pédagogie

Coût très avantageux de la pratique musique de chambre

Ambiance très conviviale

Médiathèque ouverte récemment avec grande salle de spectacles qui permet de se produire en public.

Points négatifs

Isolement des adultes.

Cloisonnement : pas de pratique musicale intergénérationnelle, les jeunes d'un côté, les adultes de l'autre.

Risque permanent sur la pratique adulte qui ne fait pas partie des priorités, on sent que la priorité va aux moins de 18 ans surtout en période de restriction budgétaire.

Présence des adultes non ressentie comme une chance ou une opportunité mais plutôt comme une tolérance.

Pas de notion de « parcours pédagogique », notamment en pratique individuelle : relation « one to one » avec le professeur en pratique individuelle, pour en changer il faut le vouloir et l'imposer, on se sent un peu captif du professeur.

Pas de grands projets impliquant les adultes, les projets sont réservés aux jeunes.

Propositions ou axes de progrès

- Considérer que les adultes sont une chance et une opportunité pour un conservatoire et non pas un poids ou une contrainte : ils apportent une autre dimension, une implication, une vraie volonté de progresser, de travailler et de participer dans tous les domaines de la vie du conservatoire.
- Les intégrer davantage dans les projets musicaux de l'établissement qui sont plutôt réservés aux moins de 18 ans.
- Favoriser le dialogue et les rencontres intergénérationnelles au sein du conservatoire : accompagnement pédagogique des plus jeunes par exemple, implication dans les projets (organisation, logistique, apport musical, animation...), objectif d'enrichissement mutuel.

- Aller plus loin dans l'interaction entre les différents conservatoires de Versailles Grand Parc : pourquoi pas une base de données des musiciens amateurs pour leur donner la possibilité de se rencontrer au niveau local, de trouver des musiciens (par ex « je recherche des violoncellistes de mon niveau et je n'en trouve pas »), d'organiser des événements ensemble, de partager les partitions (c'est cher), via mél, bases de données, internet...
- Créer plus d'occasions de se produire en public avec une exigence de qualité : pour apprendre à le faire (beaucoup d'adultes sont craintifs de ce point de vue), et développer la confiance en soi.
- Développer l'interdisciplinarité entre musique et autres formes d'expressions : théâtre, danse, peinture.

Exemple : avec mon amie Isabelle M., peintre non figurative, j'ai réalisé un atelier sur le thème d'un parallèle entre sa peinture et la musique de Debussy dans le cadre du bicentenaire de la mort de ce musicien. Exposition de quelques-uns de ses tableaux, et interprétation de plusieurs œuvres de Debussy, précédées et suivies d'un commentaire partagé sur ce thème devant un public d'amateurs. Travail encadré par le professeur qui a servi aussi à renforcer les relations entre le conservatoire de V. et l'école des Beaux Arts de Versailles (Isabelle est présidente de l'association des élèves et anciens élèves des Beaux Arts de Versailles).

- Développer les relations et les passerelles entre conservatoires et les autres institutions : la musique (comme la danse, l'expression corporelle, le théâtre...) comme outil de prévention, de sensibilisation, d'ouverture, ou même comme levier thérapeutique : développer des projets communs avec des maisons de retraite mais aussi des écoles, des crèches etc... pour inciter à une certaine forme de pratique musicale, là aussi dialogue intergénérationnel possible entre jeunes/adultes/ et personnes âgées et décloisonnement des structures locales.
- Développer, au sein du conservatoire, la notion de parcours pédagogique personnalisé avec bilan et objectifs à atteindre : ne plus être captif d'un professeur mais passer de l'un à l'autre en fonction des objectifs à atteindre, pour profiter au mieux des talents pédagogiques et des spécialités de chacun d'entre eux, et aussi pour permettre à ceux qui abandonnent (études, travail, enfants...) de reprendre en leur proposant des passerelles et des transitions. Beaucoup abandonnent vers 18 ans et ne reprennent pas faute de perche tendue ou d'information sur les possibilités de reprise progressive. Intégrés dans un parcours, cette démarche serait plus facile et plus souple.
- Donner la possibilité aux adultes de passer les degrés et les examens, ce n'est pas le cas aujourd'hui, peut-être faudrait-il créer d'autres types de degrés mieux adaptés. Objectif : motiver, inciter à progresser, évite la stagnation et la lassitude.
- Développer les propositions de stages en dehors des périodes scolaires : les conservatoires interrompent le plus souvent leur activité totalement entre le 20 juin et le 15 septembre, statut des professeurs à revoir, peut-être faudrait-il leur proposer des vacances en heures supplémentaires, ou inciter les conservatoires à travailler ensemble sur ces périodes hors scolaires, sur site ou en délocalisé, dans d'autres régions ?
- Donner la possibilité aux adultes de démarrer tardivement une certaine forme de pratique musicale. En France, il faut commencer jeune sinon les possibilités sont restreintes voire nulles. La seule issue pour un adulte débutant est de passer par un professeur privé = problème de coût. N'est-ce pas aussi le rôle des conservatoires municipaux ?